

IMMEUBLE RESIDENTIEL *Les Combins* A ORSIERES

Descriptif de construction

Immeuble résidentiel avec parking souterrain et places extérieures

Gros-oeuvre

Les murs du sous-sol ainsi que toutes les dalles sont exécutés en béton armé. Les murs extérieurs du rez et des étages sont exécutés en béton. Les murs mitoyens entre appartements, en double mur de maçonnerie phonique et de plâtre avec isolation acoustique entre deux.

Toiture

Chevrons et pannes apparentes. Lambrissage de la toiture finition raboté.
La couverture est en tuile terre cuite et toutes les ferblanteries sont en inox.

Fenêtres

Fenêtres en pvc / métal. Vitrierie en triple verre isolant coefficient global de la fenêtre 1.0 w/m²k
Portes fenêtres panoramiques 250 cm / 200 cm système soulevant coulissant.

Isolation

Façade nord, revêtement alu ventilé avec une isolation périphérique de haute qualité épaisseur 180 mm.
Autres façades enduit crépis sur isolation périphérique de haute qualité épaisseur 180 mm.
Toiture igloo avec une isolation de haute qualité épaisseur 180 mm.

Plâtrerie

Les séparations non porteuses à l'intérieur d'un appartement sont exécutées en carreaux de plâtre épaisseur 8 cm.
Les pièces d'eau sont montées en alba hydrofuge.
Les plafonds sous dalles sont enduits de plâtre et peints.

Ventilation

Ventilation individuelle pour chaque cuisine ainsi que pour les salles de bains et wc.

Chauffage

Installation de chauffage par le sol à circulation d'eau basse température.
La production de chaleur et d'eau chaude est assurée par le chauffage à distance communal.
Thermostat d'ambiance dans toutes les pièces.

Installations électriques

Installation complète selon les normes en vigueur. Locaux communs avec éclairage sur minuterie, interrupteurs et prises nécessaires.
Appartements avec équipement complet y compris deux prises TV/INTERNET (réseau câblé).
Système de sonnerie avec interphone.

La lustrerie n'est pas comprise dans le prix de vente.

Installations sanitaires

Installation respectant les normes de très bonne qualité. Le client choisit les appareils, la robinetterie, les meubles ainsi que tous les accessoires pour le prix de fourniture TTC de Fr. 17'000.- pour l'appartement no 403 ; Fr. 12'000.— par appartement de 5 pces ½ et 4 pces ½, et Fr. 10'000.-- par appartement de 3 pces ½.

Le choix des appareils sanitaires se fera auprès de la maison : **SANVAL SA à MARTIGNY**

Chapes

Chapes flottantes de 70 mm coulées sur une isolation phonique particulièrement soignée de 40 mm en deux couches croisées.

Cuisines

Exécution selon plan et selon choix du client. Le montant TTC prévu pour la cuisine est de :

21'000 francs pour les 3 pces ½
24'000 francs pour les 4 pces ½ et 5 pces ½

Le choix des cuisines se fera auprès de la maison : Roccabois SA à Charrat

Peinture et revêtements de parois

La finition de toutes les faces non boisées ou carrelées est prévue avec un revêtement crépi antique sur enduit d'une valeur de 40.— TTC par m2.
Les plafonds des appartements sont giclés avec un enduit absorbant.

Menuiserie

Les menuiseries sont réalisées en sapin verni naturel.

Portes palières phoniques EI30 avec serrure à trois points et doublage intérieur en bois idem portes de communication.

Portes de communication type «Brunex» plaquées sapin uni sur cadre et faux cadre en sapin massif verni.

Armoires et penderie d'entrée selon plan d'exécution, faces idem portes de communication, intérieur mélaminé blanc, répartition au choix du client.

Revêtements de sols - faïences

Les revêtements de tous les sols ainsi que les revêtements muraux des pièces d'eau sont au choix du client.

Les montants TTC prévus pour les fournitures sont les suivants :

- | | |
|---|------------|
| ▪ Chambres sol parquet bois à coller | 85.-- / m2 |
| ▪ Hall / séjour / cuisine sol carrelage format jusqu'à 40/40 pose droite, avec plinthes | 60.-- / m2 |
| ▪ Bains / douche sols carrelage | 60.-- / m2 |
| ▪ Faïences | 60.-- / m2 |

Revêtement des façades et balcons

Selon plans de l'architecte, revêtement de trois façades en crépis naturel.

Revêtement de la façade nord en alu.

Les balcons sont recouverts d'un revêtement époxy étanche.

Les barrières de balcon sont exécutées en inox et verre et respectent les normes de sécurité.

Les appartements aux étages possèdent un balcon de 13.50 m2. La largeur maximale de 2.50 mètres permet l'agencement d'une table avec chaises pour 6 à 8 personnes.

Aménagements extérieurs

Les accès au parking sont bitumés. Les accès à l'entrée de l'immeuble sont pavés.

Les appartements au rez-de-chaussée disposent d'une surface privative dallée d'environ 25 m2.

La PPE dispose de 8 places de parc visiteurs.

Les autres surfaces communes sont engazonnées.

Document établi le 1^{er} mai 2014

Toutes modifications restent réservées.